



MONTROY

N° 21

Actualités

BULLETIN MUNICIPAL / AOUT 2025



2025

Sommaire

EDITO	P.3
VIE COMMUNALE	P.4
VIE ASSOCIATIVE	P.10
ADMINISTRATIF	P.12
AGENDA 2025	P.14

Contact / 05 46 55 02 98 / mairie@montroy.fr / www.montroy.fr



Télécharger l'application smartphone
pour rester informé

Chères Montroyennes, chers Montroyens,

Tout d'abord, j'espère que vous vous portez tous bien, malgré les épisodes de canicule. Pensez à prendre des nouvelles de vos proches et à informer la mairie si vous remarquez une personne en difficulté.

L'école est terminée et nos enfants profitent des vacances pour recharger les batteries. Cette année, la cantine de Montroy a continué de progresser dans l'utilisation des produits bio et dans le recours aux fournisseurs locaux, afin de garantir aux familles une vraie qualité de nourriture. L'objectif est de développer des partenariats avec de nouveaux producteurs de proximité, bio de préférence.

L'été est là avec nos visiteurs, touristes et familles qui viennent profiter de notre village, et de notre département. A vous de leur faire découvrir nos aménagements tels que le City Stade pour les ados sportifs, l'aire de jeux pour les petits, l'espace Orgeron pour ramasser les fruits du verger municipal, observer les abeilles, jouer à la pétanque ou pour un temps de repos ou de lecture sur un banc.

Le terrain de tennis a été complètement réaménagé cette année et je constate avec plaisir qu'il est très fréquemment utilisé par les petits et les grands.

Notre commune peut s'enorgueillir de ces aménagements qui contribuent à maintenir la convivialité et les relations amicales entre tous.

Les festivités de la fête nationale, la balade gourmande, la fête de Noël, les activités culturelles et sportives hebdomadaires, toutes ces manifestations organisées par les associations de Montroy créent autant de moments de détente qui font l'ambiance particulière de notre village. Je remercie sincèrement toutes les associations pour leur dynamisme et leur efficacité.

De nouveaux travaux de voirie devraient démarrer cette année ou en 2026 avec la réfection de la Cité des Ormes.

Après la rénovation, il y a 5 ans, du Chemin de la Ville, ce sera le tour d'une remise en beauté de la Grande rue. Les travaux démarreront début 2026 et devraient durer de 6 à 8 mois. Le projet retenu ira de l'entrée de Montroy côté Bourgneuf à la sortie sur la D110, côté cimetière.

Une réunion publique est organisée le 4 octobre prochain afin de vous présenter le projet ; j'espère que vous viendrez nombreux et que nous pourrons échanger sur ce sujet.

Je vous souhaite un très bel été et une bonne rentrée.

Viviane Cottreau-Gonzalez
Maire de Montroy



LE RETOUR LIFTÉ DU TERRAIN DE TENNIS

Amateurs de revers bien placés et de services gagnants, réjouissez-vous : le terrain de tennis fait peau neuve ! Nouveau revêtement, lignes toutes fraîches, filet au cordeau...il ne manque plus que vos raquettes et votre bonne humeur. Le terrain vous attend, alors, prêts ? Smashez !



L'HERBE DE LA PAMPA : ESTHÉTIQUE MAIS INTERDITE...

Avec ses grands plumeaux et ses tiges, l'herbe de la pampa est une plante, qui, malgré son esthétisme, est néfaste pour la biodiversité.

En effet, cette plante est considérée comme invasive : elle est capable de produire jusqu'à 1 million de graines qui, balayées par le vent, peuvent donner naissance à de nouveaux pieds. Une reproduction donc rapide et envahissante. De plus, elle a un fort potentiel allergisant avec un pollen pouvant causer de fortes irritations.

Pour toutes ces raisons, elle est interdite en France et la commune va se mettre en conformité.

Si vous en avez un pied dans votre jardin, il est vivement conseillé de couper les plumeaux en prenant garde de ne pas répandre les gerbes dans la nature puis de couper le pied au maximum voire de l'arracher si possible (ses imposantes racines peuvent rendre le travail difficile).



MERCI !

Nous souhaitons remercier les habitants de Montroy qui ont choisi d'aider nos employés communaux en entretenant le pas de mur et le trottoir devant chez eux. Les herbes envahissantes ne prennent pas de vacances, poussent rapidement et se reproduisent.

Alors n'hésitez pas à prendre nos outils et à désherber les trottoirs. Plus nous serons impliqués, plus beau sera notre village.

EOLE, UN EXERCICE D'AMPLEUR INÉDITE

Les mercredi 9 et jeudi 10 avril 2025, un exercice d'entraînement à la gestion de crise météorologique (tempête dans le cas présent), d'ampleur inédite, a concerné les 28 communes de l'agglomération rochelaise. Cet exercice, baptisé ÉOLE 2025, était piloté par la Préfecture de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et a mobilisé un grand nombre d'acteurs.

Sur notre commune, cet exercice nous a permis de tester notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et de réajuster les actions à mettre en place ainsi que les moyens matériels et humains. Ce test grandeur nature permet de se mettre en conditions réelles en mobilisant les acteurs et les services concernés.

En complément, et toujours dans le cadre de notre PCS, il est possible de se faire recenser en mairie sur le registre des personnes vulnérables. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat.

INAUGURATION DU DISPOSITIF SMILE

Le 9 juillet dernier nous avons inauguré à Montroy le nouveau dispositif SMILE (service mobile d'informations locales pour l'emploi). Au plus près des habitants et des entreprises de l'agglomération, ce service est gratuit et mobilise un ensemble de partenaires (France travail, Mission locale, Cap emploi..) autour de la thématique de l'emploi : le recrutement, la formation, la reconversion professionnelle, le soutien RH aux entreprises...

Des permanences ont lieu sur notre commune, nous vous informerons du calendrier sur nos réseaux habituels.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945 - MÉMOIRE ET RECUEILLEMENT



Comme chaque année, le 8 mai, la commune de Montroy a rendu un hommage solennel aux héros de la Seconde Guerre mondiale.

Réunis autour du monument aux morts, habitants et élus se sont recueillis et ont observé une minute de silence en souvenir de ceux qui ont combattu.

Puis, tout le monde s'est retrouvé au pôle associatif pour le partage du verre de l'amitié.



L'empreinte d'une vie d'engagement

Raymond Caquineau s'est éteint à l'âge de 87 ans et a été inhumé jeudi 26 juin au cimetière de Montroy. Ses obsèques ont réuni autour de sa famille tous ceux qu'il a côtoyés dans ses nombreuses activités associatives : ses amis du monde de la chasse, des anciens combattants, du football.

Conseiller municipal, 1er adjoint, maire et maire honoraire, Raymond Caquineau avait reçu en 2018 la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en récompense des 20 années passées en tant qu' élu au service de Montroy et de ses habitants.

La municipalité lui a rendu aussi un hommage par un discours de Madame la Maire saluant tout son engagement au bénéfice de la commune.



UN HABITANT DE MONTROY A L'HONNEUR

Ce 6 mai dernier, un habitant de Montroy a eu l'honneur de recevoir une médaille ministérielle de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de la promotion 2025.

En effet, cette remise honorifique s'est déroulée dans la nouvelle salle des fêtes de Salles-sur-Mer (17). Monsieur VÉTILLARD Damien, 40 ans, spécialiste en arts martiaux coréens, est engagé dans la vie associative depuis 34 ans et propose son bénévolat au sein de la F.F.T.D.A. (Fédération Française de Taekwondo et Discipline Associées) en tant qu'instructeur fédéral de Taekwondo depuis 20 ans et d'Hapkido depuis 14 ans.

De son parcours, notons en outre qu'il se hisse au grade de 3ème Dan dans les deux disciplines qu'il enseigne actuellement à La Rochelle au sein du Taekwondo Club Rochelais auprès du Grand Maître Manuel Baptista (7ème dan). Membre du jury national d'Hapkido et arbitre régional de Taekwondo, il a participé au développement du Taekwondo par son enseignement dans les villes de Niort, Villiers en Plaine, Chauray, Coulonges sur l'Autize, Paris 15ème et 5ème, St Rogatien et La Rochelle, ainsi qu'au développement du hapkido en tant que co-responsable régional Limousin Poitou-Charentes pendant 2 ans.

Ancien compétiteur international, ayant obtenu le titre de Vice-champion de France de Taekwondo catégorie hoshinsul (self défense) en 2007, celui-ci transmet sa passion dans son coaching en accompagnant la jeune génération dans les compétitions régionales et nationales, se souvenant du plaisir de voir les élèves s'élever et grandir pour le meilleur d'eux-mêmes.

Le plaisir de l'attribution de cette médaille de bronze ministérielle fut immense. Monsieur VÉTILLARD, accompagné de sa femme et de son fils, en présence de Madame COTTREAU-GONZALEZ, Maire de Montroy, a reçu sa médaille de Monsieur Arthur DROUAUD, Chef du S.D.J.E.S. de la Charente-Maritime.



LE RESEAU YELO EVOLUE

À partir du 25 août 2025, le réseau Yélo évolue pour des transports plus performants adaptés aux besoins des habitants des 28 communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Les évolutions ont été présentées en avant-première lors des réunions d'information organisées du 20 mai au 1er juillet dans plusieurs communes de l'agglomération.

Voici ce qui a été notamment annoncé :

- Plus de transports scolaires assurés avec 2 entrées le matin et le soir.
- Plus de bus en heure de pointe, au minimum toutes les 30mn, matin et soir pour relier les communes périurbaines de La Rochelle.

**Concrètement, pour la commune de Montroy :**

- Connecté à la Rochelle et à la gare en 37mn (ligne 17)
- Desserte du nouveau P+R de Périgny (ligne 17) pour rejoindre le centre-ville toutes les 15mn aux heures de pointe du lundi au vendredi.
- + 3 allers-retours du lundi au vendredi
- Depuis le collège Dolto, une sortie supplémentaire le soir pour partir à 16h
- Depuis le lycée Valin, un aller et 2 retours supplémentaires pour l'entrée de 9h et les sorties de 12h (mercredi), 16h et 17h (selon les lignes)

Yélo à la demande et expérimentation de navettes autonomes

En complément de la solution Yélo à la demande* qui permet de rejoindre le P+R de Beaulieu et donc le centre-ville via la ligne Illico 4, la mise en service des navettes autonomes électriques est prévue pour cet été.

Cette solution innovante permettra de se déplacer sur les 35 arrêts des 8 communes retenues :

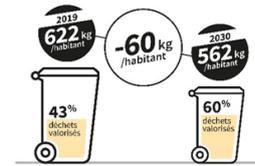
Montroy – Clavette – Bourgneuf – St Médard – St Christophe – La Jarrie – Croix Chapeau - Salles sur mer

Cela permettra notamment aux Montroyen(ne)s de rejoindre d'autres lignes de bus mais surtout d'accéder à la Gare de La Jarrie qui relie La Rochelle en 10mn avec, en semaine, 8 allers et 10 retours par jour.

COLLECTE DES DECHETS - RAPPEL

Début 2023, la CDA a adopté son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour une période de 6 ans (2023-2028).

L'objectif, à terme, est de réduire de 60 kg la production de déchets par habitant et par an (comparé à 2019).



- En conséquence, la collecte se fait donc **tous les 15 jours sauf pour la période juillet-août**, où le rythme redevient hebdomadaire.
- Seul le bac est désormais pris en charge, tout ce qui est déposé à côté n'est plus collecté.

Pour mémoire, des PAV – Points d'Apport Volontaire – dédiés aux ordures ménagères et emballages recyclables ont été installés sur la commune, chemin du Pochet (à côté du collecteur de verre, au bout de la Rue des Ormeaux).



DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS

Cela reste malheureusement récurrent, et récemment encore, un dépôt sauvage a été constaté sur la commune.

Néanmoins, des éléments parmi les déchets ont permis d'identifier les contrevenants, résidant d'une commune voisine.

Nous vous rappelons que l'abandon ou dépôt de déchets, **y compris au pied des conteneurs**, vous expose à une amende **jusqu'à 1 500 €**.

Pour toutes vos questions, contactez la Direction
Gestion et Prévention des déchets

ZI - 16 rue Anita Conti
17180 Périgny

0 800 535 844 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 (sauf jours fériés)

CODEV : L'ASSEMBLÉE 100% CITOYENNE DE L'AGGLO

Qu'est-ce que le Codev ?

Il s'agit d'un outil de dialogue et de démocratie participative qui regroupe des habitants volontaires pour donner leur avis sur les politiques locales. Il travaille sur les grands enjeux territoriaux, la prospective, la planification et le développement durable.

Composition :

Une diversité des membres est recherchée (âge, sexe, commune de résidence).

Le Collège :

Des membres sont tirés au sort pour former le Collège, porte-parole du Codev, qui facilite les travaux.

Durée du mandat :

3 ans pour chaque représentant.

Il s'agit donc d'un espace citoyen pour s'impliquer activement dans l'avenir du territoire.

Un appel à candidature est lancé depuis le 14 avril 2025 et jusqu'au 30 septembre 2025.

Plus d'informations: codev@aglo-larochelle.fr ou contactez Lucille Fouquet au 06.14.87.90.93



LIRE ET FAIRE LIRE

Retour en images sur les activités proposées aux enfants sur la pause méridienne avec l'association "Lire et Faire lire".
Un grand merci aux intervenantes pour la qualité de leur travail !



SORTIES SCOLAIRES

Cette année encore, les enseignantes avaient concocté de belles sorties scolaires pour les enfants :

un voyage à l'île d'Oléron, une sortie au festival du film de La Rochelle, la visite du site de Brouage avec la découverte des animaux qui habitent autour du marais, une balade patrimoniale à La Rochelle...



DISPOSITIF SLIME

Vous rencontrez des difficultés pour chauffer votre logement ? Vos factures d'énergie ou d'eau vous paraissent trop élevées et vous avez des difficultés pour les régler ?

La précarité énergétique touche de plus en plus de ménages aujourd'hui. Cette situation n'est pas une fatalité et des solutions existent peut-être.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a mis en place le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie), qui a pour objectif d'accompagner des ménages en situation de précarité énergétique dans la recherche de solutions durables et adaptées.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie qui pourra vérifier si vous êtes éligibles au dispositif.



ALIZÉS 17 - AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE

LOUEZ VOTRE LOGEMENT VIA ALIZES 17, L'AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE DE LA CHARENTE-MARITIME (AIVS®), DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "LOC'AVANTAGES"

Alizés 17 est une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS® : marque déposée par la Fapil, Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement).

Alizés 17 se distingue d'une agence immobilière classique, sa finalité est sociale. Elle propose aux propriétaires-bailleurs de louer leur logement à un prix abordable pour des ménages aux revenus modestes, garantissant un accompagnement de chacun, dans toutes les étapes de la location.

Par sa gestion locative adaptée, Alizés 17 assure un suivi individualisé des locataires (soutien du locataire, entretien du logement, prévention des impayés, etc...).

C'est un atout pour le propriétaire-bailleur, sans compter l'avantage fiscal qui peut être obtenu dans le cadre du dispositif d'investissement locatif « Loc'Avantages ».

Pour profiter de ce dispositif, le logement, neuf ou ancien, doit être loué nu à usage de résidence principale et faire l'objet d'une convention (avec ou sans travaux) avec l'Agence nationale de l'habitat.

Renseignez-vous au 05.46.27.50.15 ou via contact@alizes17.fr

NOUVEAU FOOD TRUCK



Un Food truck spécialisé dans les pâtes fraîches préparées avec des produits de qualité est dorénavant présent à Montroy, sur la place Léon Robin.

En alternance avec « Aux Petits Oignons », il propose un mercredi soir sur deux, des formules adaptées aux petits et aux gros appétits.

Préparés à base de pâtes fraîches, les plats varient selon l'inspiration du moment et les produits de saison, avec un large choix de sauces.

À vos fourchettes !!!

Roda de Capoeira

Le 17 mai dernier s'est tenu l'évènement annuel de l'association, le « Batizado e troca de corda », c'est-à-dire « Baptême et changement de corde ».

C'est le moment où les nouveaux élèves reçoivent leur nom de capoeiriste et les anciens leur nouvelle corde (grade).

Cette année, l'évènement s'est déroulé pour la première fois à la Jarrie qui accueille les cours adultes le mercredi (cours enfants à Montroy).

Maîtres et Professeurs venus du Brésil, d'Europe et de toute la France ont permis une rencontre d'une qualité exceptionnelle !

Plus d'infos : @capoeiralarochelle



Cape 17

L'enfance de l'art

65 participants, adultes et enfants étaient réunis pour les ateliers animés par les artistes invités. Filage de verre, modelage, fleurs séchées, calligraphie, dessin japonais... 8 ateliers ont attiré petits et grands pour s'initier à une ou plusieurs disciplines artistiques.

Dernière année pour cette manifestation qui demande un important travail d'organisation et de recherche d'artistes disponibles pour dispenser bénévolement leur discipline. Aucune vente pour les artistes... La mobilisation des créateurs va devenir impossible, et c'est avec regret que nous avons pris cette décision.



Concours de tarot

Encore plus de passionnés pour le concours de tarot 2025 ! Des habitués et de nouveaux participants se sont rencontrés pour une compétition acharnée mais cordiale, récompensée par des enveloppes et des lots fournis par de nombreux sponsors dont Intermarché, France rurale, Boucherie Fallourd. Tous repartiront avec enthousiasme pour la prochaine édition le 31 janvier et 1er février 2026.

Arcomuse

Après avoir régalé petits et grands lors de la balade gourmande de notre commune, l'association Arcomuse termine l'année en fanfare ! Cette saison haute en couleurs, riche en émotions et en rencontres, a vu l'association briller de mille feux : du festival Notes en Vert aux fêtes de la musique d'Angoulins et de La Rochelle, Arcomuse a fait vibrer les cœurs.

Pas moins de 50 danseuses, portées par les rythmes envoûtants des djembés et des doums, ont fait rayonner l'énergie et la passion qui animent notre troupe. Une fin d'année joyeuse, festive et pleine de vie... à l'image d'Arcomuse !



Réseau d'assistante maternelle (RAM)

Le Relais Petite Enfance Bout'chou bat son plein en cette saison estivale ! Entre atelier « body painting », fête de l'été, ateliers passerelle et moments de partage, les enfants et les assistantes maternelles profitent pleinement des animations proposées par le relais petite enfance.

Une belle occasion de renforcer les liens entre petits et grands dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Les P'tits canaillous

Les enfants de l'association les p'tits Canaillous ont eu le plaisir de se retrouver 2 fois par semaine afin de partager avec leurs copains et leurs nounous des moments d'éveil et de partage.

Musique, langue des signes, anglais, contes, motricité, marionnettes, médiation animale, sorties (fermes, zoos, aquarium ...) étaient au rendez-vous.

Nous avons également partagé 4 séances avec les enfants de l'école maternelle.

Vous cherchez une assistante maternelle pour la rentrée prochaine ? N'hésitez pas à nous contacter au 06 59 28 25 92.



L'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Montroy/Clavette est heureuse d'avoir terminé l'année en beauté avec la kermesse des deux écoles le 20 juin à Montroy.

Malgré la chaleur, les familles ont répondu présentes et les enfants ont pu participer à de nombreux jeux sur le thème de Fort Boyard pour ensuite avoir le droit d'accéder aux châteaux gonflables !

La buvette n'a pas désempilé de la soirée et les parts de pizzas de La Perla ont rempli les estomacs.

Ce fut un succès et nous avons reçu de nombreux retours très positifs !

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui nous ont aidé à tenir tous les stands, les familles ainsi que les écoles.

Comité des fêtes

En cette belle journée ensoleillée du 5 juillet, nous n'étions pas moins de 200 convives à notre repas de fête de village et 32 équipes au concours de palets !

D'ores et déjà nous vous donnons rendez vous l'année prochaine.

N'oubliez pas nos prochains rendez-vous :

- 21 septembre pour le vide grenier
- 6 décembre pour le marché de Noël



Après une période inflationniste que nous avons encore connu au cours de l'année 2024, les réalisations ont confirmé positivement les prévisions budgétaires.

Section de fonctionnement / Compte administratif 2024

Dépenses	2024	2023	Var°	Recettes	2024	2023	Var°
Salaires	492.172	454.340	37.832	Taxe Habit°& Fonc.	440.865	417.574	23.291
Cantine	35.040	33.639	1.402	Dotations Etat	40.485	38.493	1.992
EDF, Gaz, Carb	42.787	34.196	8.590	CDA + Fonds comp°	153.349	158.804	-5.455
Entr. & Maint.	93.969	59.684	27.765	Red. Cant.& Gard.	63.894	65.073	-1.180
Fournitures	22.946	18.875	4.072	Rembt Rpi école	20,088	29.506	-9.419
Assurances	6.801	5.804	997	Revenus Antenne	22.070	21.690	381
Télec°& Poste	4.756	6.927	-2.170	Indemnité SS/maladie	57.708	38.120	19.588
Int. Emprunt	6.166	6.759	-593	Revenus Immeuble	24.354	24.027	327
Cotis° SIVOM	30.220	27.400	2.820	Divers	14.430	12.986	1.444
Divers	43.094	36.990	12.623				
Total	777.950	684.613	93.337	Total	837.243	806.274	30.969
Excédent 2024 (hors excédent 2023) = + 59.293							

Les charges de fonctionnement pour l'année 2024 se sont élevées à 777.950 €. Les charges de personnel et charges assimilées représentent 492.172 € soit 63,3% des dépenses totales de fonctionnement contre 66,4% en 2023.

Les dépenses de fonctionnement 2024 ont augmenté de près de 93 K€ par rapport à 2023, avec pour principales augmentations :

- les charges de personnel pour 38 K€ mais cette hausse est compensée par la hausse des remboursements d'indemnités pour maladie pour 20 K€ => hausse nette de 18.000 € soit + 4%.
- les charges d'entretien et réparations pour 28.000€, hausse liée à des réfections de voirie.

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2024 se sont élevées à 837.243 €, elles ont augmenté de 31 K€ environ en raison principalement de la hausse des recettes des impôts locaux (taxe foncière et taxe hab°) et des indemnités maladie.

Section d'investissement

Le résultat de cette section dégage ainsi un excédent de 59.293 € sur 2024 (hors excédent antérieur).

Section d'investissement / Compte administratif 2024

Le résultat de la section d'investissement ressort quant à lui positif à 211.264 €, grâce aux excédents engendrés durant les années précédentes pour 195.635 €.

Dépenses	2024	2023	Var°	Recettes	2024	2023	Var°
City stade+jeux plein air	/	120.455	-120.455	Subventions	35.242	81.448	-46.206
Aménagement terrain Orgeron	35.899	/	35.899	Emprunts	/	/	/
Rembt emprunt LT	27.942	27.349	593				
Travaux voiries	18.462	40.806	-22.344	Fonds FCVTA	19.409	13.549	5.860
Matériels et mobiliers	3.836	4.484	-648	Taxes Aménagt	50.000	50.000	/
Réseaux Electrification	656	1.331	-675				
				Excédent fonct.	/	/	/
Camion	/	/	/	Divers	3.177	2.621	556
Divers	5.504	10.601	-5.097	Excédent N-1	195.635	260.039	-64.404
Total	92.299	205.026	-112.727	Total	303.563	407.657	-104.094
Excédent 2024 avec excédent 2023					+ 211.264 €		

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement et de la section d'investissement ressort à 706.556 € décomposé ainsi :

SYNTHÈSE 2024							
• Section de fonctionnement				• Section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Total	777.950	Total	837.243	Total	92.299	Total	107.928
		Excédent 2024 avant excédent N-1	59.293			Excédent 2024 avant excédent N-1	15.629
		Excédent N-1	435.998			Excédent N-1	195.635
		Excédent	495.292			Excédent	211.264
Excédent global = + 706.556 €							

Le budget 2024 voté a été respecté et maîtrisé avec des dépenses réelles moindres que prévues.

BUDGET 2025

Compte tenu des excédents de résultats 2024, le conseil municipal a pris la décision une nouvelle fois de ne pas augmenter les impôts locaux (taxe foncière) au titre de l'année 2025. Toutefois, la base servant aux impôts locaux (valeur locative) est revue à la hausse par l'Etat comme chaque année selon l'indice des Prix à la Consommation. Cet indice a varié de + 1.7 % pour 2025, ce qui devrait induire une hausse des taxes foncières de 1,7% pour 2025 par rapport à 2024.

Le conseil municipal continue donc sa volonté de maîtriser autant que possible les dépenses de fonctionnement tout en prévoyant des investissements nécessaires pour la commune.

Section de fonctionnement							
Dépenses	2025	réel 2024	Var°	Recettes	2025	réel 2024	Var°
Salaires	610.696	492.172	118.524	Taxe Habit° & Fonc.	450.000	440.865	9.135
Cantine	50.000	35.040	14.960	Dotations Etat	40.485	40.485	0
EDF, Gaz, Carb	65.500	42.787	22.713	CDA + Fonds comp°	143.246	153.349	-10.103
Entr. & Maint.	326.100	93.969	232.131	Red. Cant. & Gard.	65.000	63.894	1.106
Fournitures	59.500	22.946	36.554	Rembt Rpi école	20.000	20.088	-88
Assurances	8.000	6.801	1.199	Revenus Antenne	22.000	22.070	-70
Téléco° & Poste	9.000	4.756	4.244	Indemnité SS/maladie	20.000	57.708	-37.708
Int. Emprunt	6.600	6.166	434	Revenus Immeuble	24.000	24.354	-354
Cotis° SIVOM	31.000	30.220	780	Divers	38.931	14.430	24.501
Affect° excdt fct vers invt	89.208	/	89.208				
Divers	63.350	43.094	20.256	Excédent N-1	435.998	435.998	/
Total	1.318.954	777.950	541.004	Total	1.318.954	1.273.241	45.713

Section d'investissement							
Dépenses	2025	réel 2024	Var°	Recettes	2025	réel 2024	Var°
Aménagement Tennis	/	/	/	Subventions	20.000	35.242	-15.242
Aménagt terrain Orgeron	/	35.899	-35.899	Emprunts	/	/	/
Agrandt service tech.	100.000	/	100.000				
Rembt emprunt LT	28.650	27.942	708				
Etudes / voiries	48.030	/	48.030	Fonds FCVTA	12.000	19.409	-7.409
Travaux voiries	77.000	18.462	58.538	Taxes Aménagt	50.000	50.000	/
Terrain / parking	30.000	/	30.000				
Réseaux Electrification	7.000	656	6.344	Excédent fonct.	89.208	/	89.208
Tracteur	70.000	/	70.000	Divers	3.000	3.177	-177
Divers	24.792	9.340	15.452	Excédent N-1	211.264	195.635	15.629
Total	385.472	92.299	293.173	Total	385.472	303.563	81.909

ELECTIONS MUNICIPALES : LA FIN DU PANACHAGE

En route pour les élections municipales : la fin du panachage

Les prochaines élections municipales, qui auront lieu en mars 2026, verront des modifications apparaître pour les communes de moins de 1000 habitants, dont Montroy fait partie.

Quels sont les changements majeurs que cela va engendrer ?

Tout d'abord, en ce qui concerne la liste proposée, elle pourra être considérée comme complète à partir de 13 candidats (pour les communes entre 500 et 999 habitants) et devra respecter la parité.

En ce qui concerne les électeurs, attention : **nous ne pourrons plus panacher**. C'est-à-dire qu'on ne pourra plus rayer ni ajouter des noms sur le bulletin sous peine de voir son vote déclaré « nul ».

Pour le moment, les dates exactes des élections ne sont pas encore connues.

L'AGENDA

VIE COMMUNALE

21 septembre

Vide grenier
par Comité des fêtes

27 septembre

Apéro concert
par Cape 17

4 octobre

11h : réunion publique

5 octobre

Repas des aînés

VIE ASSOCIATIVE

11 et 12 octobre

Bourse à l'étiquette
par les P'tits canaillous

31 octobre

Boum par l'APE

8 novembre

Concours de belote
par Sports et loisirs

22, 23, 28, 29 et 30 nov

Représentations théâtrale
par les 3 Coups

ADMINISTRATIF

6 décembre

Marché de Noël

ETAT CIVIL

AGENDA

Naissance

Sacha FOUCHER, le 13 février 2025



CONTACTS UTILES

France services La Jarrie : permanences du mardi au samedi – Renseignements au 05 46 31 82 77 (Permanences des finances publiques le jeudi matin sur rendez-vous)

Service déchets de la CdA de La Rochelle : 0 800 535 844 – dechets@agglo-larochelle.fr. Sur la commune les bacs bleus sont collectés le lundi, les bacs jaunes le jeudi .

Enlèvement des encombrants : 0 805 295 315

ALPMS (Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale), service de médiation sociale de jour et de nuit disponible pour vous aider en cas de conflit de voisinage, dégradation, tapage, nuisance : 06 70 80 88 93 (ou 91)

Assistante sociale de secteur : Mme Vinet - 05 17 83 44 60

Taxi : 07 66 69 61 01



Journal édité par la mairie de Montroy
Comité de rédaction : Viviane Cottreau-Gonzalez, Eric POUJADE, Karine PIGNOUX, Aurélie NICOLET, Julien RIVET, Isabelle GRENE
Crédits photos : Conseillers municipaux de Montroy
Impression : IRIS